

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX29000546400638-07RSD002

SARL BRECHIN

CELISE

63 AVENUE DU 24 AVRIL 1915

13012 MARSEILLE

Facture du 17/10/2023 n° 10184212113



Electricité

Montant Hors TVA	3 469,41 €
Montant TVA (payée sur les débits)	693,88 €

Facture TTC

4 163,29 €

Montant total à payer (TTC)

4 163,29 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 17/11/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **9884920933**
Compte commercial : 1-YNE0-310

Votre contrat

Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client

CELISE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50046998261914
63 AVENUE DU 24 AVRIL 1915
13012 MARSEILLE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	4 163,29 €
à partir du :	02/11/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 48101072587 XX

Détail de votre facture du 17/10/2023 n° 10184212113

Document à conserver 10 ans

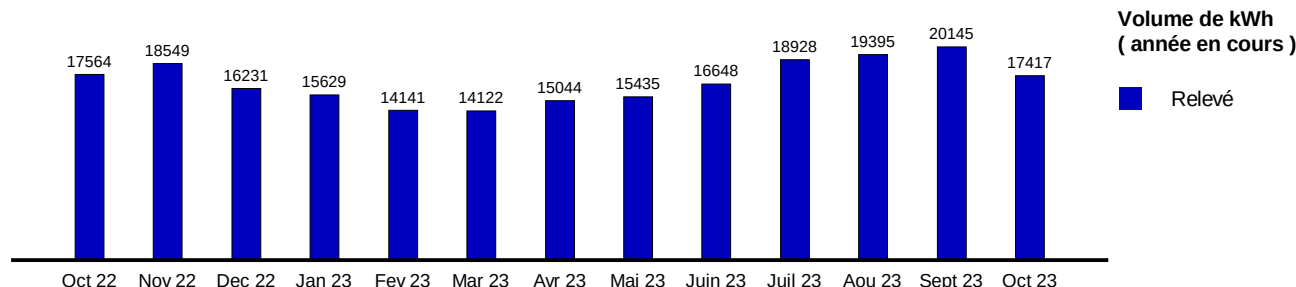
Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-YNQM-17
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 30/12/2023

Données Point de Livraison

63 AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE
Réf Acheminement Electricité : 50046998261914

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			2 342,00 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/10/2023 au 31/10/2023	40,83 €/mois	40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 17 417 kWh	Prix unitaire HT	2 301,17 €
Electricité Heures Pleines Eté	du 15/09/2023 au 14/10/2023	11 728 kWh	18,786 c€/kWh	2 203,22 €
Electricité Heures Creuses Eté	du 15/09/2023 au 14/10/2023	5 689 kWh	8,893 c€/kWh	505,92 €
Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 15/09/2023 au 14/10/2023	11 728 kWh	-2,829 c€/kWh	-331,79 €
Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 15/09/2023 au 14/10/2023	5 689 kWh	-1,339 c€/kWh	-76,18 €

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			1 063,44 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/08/2023 au 13/09/2023		-16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 15/09/2023 au 14/10/2023		-16,38 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/08/2023 au 14/09/2023	31.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,92 €
Composante de gestion - Echu	du 15/09/2023 au 14/10/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €
Composante de gestion - Echoir	du 15/09/2023 au 14/10/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €
Composante de gestion - Echoir	du 15/10/2023 au 13/11/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €
Composante de comptage - Reprise	du 15/08/2023 au 13/09/2023		-20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/09/2023 au 14/10/2023		-20,97 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/08/2023 au 14/09/2023	31.000 p.j	69.90 c€/p.j	21,67 €
Composante de comptage - Echu	du 15/09/2023 au 14/10/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €
Composante de comptage - Echoir	du 15/09/2023 au 14/10/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €
Composante de comptage - Echoir	du 15/10/2023 au 13/11/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/08/2023 au 13/09/2023	PS pondérée : 72 kW	-86,57 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/09/2023 au 14/10/2023	PS pondérée : 72 kW	-86,57 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/08/2023 au 14/09/2023	2232.000 kW	4.01 c€/kW	89,46 €
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/09/2023 au 14/10/2023	2160.000 kW	4.01 c€/kW	86,57 €
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/09/2023 au 14/10/2023	2160.000 kW	4.01 c€/kW	86,57 €
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/10/2023 au 13/11/2023	2160.000 kW	4.01 c€/kW	86,57 €
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/08/2023 au 14/09/2023	0.000 kWh	5.63 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/08/2023 au 14/09/2023	0.000 kWh	4.11 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/08/2023 au 14/09/2023	13719.000 kWh	2.37 c€/kWh	325,14 €
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/08/2023 au 14/09/2023	6426.000 kWh	1.72 c€/kWh	110,53 €
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/09/2023 au 14/10/2023	0.000 kWh	5.63 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/09/2023 au 14/10/2023	0.000 kWh	4.11 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/09/2023 au 14/10/2023	11728.000 kWh	2.37 c€/kWh	277,95 €
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/09/2023 au 14/10/2023	5689.000 kWh	1.72 c€/kWh	97,85 €
Durée de dépassement	du 15/08/2023 au 14/09/2023	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 €
Durée de dépassement	du 15/09/2023 au 14/10/2023	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 €

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		63,97 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 15/09/2023 au 14/10/2023	17 417 kWh	0,05000 c€/kWh
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/08/2023 au 15/10/2023	251,97	21,93 %

CELISE

Détail de votre facture du 17/10/2023 n° 10184212113

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-YNQM-17
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 30/12/2023

Données Point de Livraison

63 AVENUE DU 24 AVRIL 1915 13012 MARSEILLE
Réf Acheminement Electricité : 50046998261914

Total Hors TVA pour ce site		3 469,41 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	693,88 €	
TVA à 20,00%	3 469,41 €	693,88 €	
Total TTC pour ce site		4 163,29 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041436002470 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 72

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 72
Opérateur Heures creuses hiver 72
Opérateur Heures pleines été 72
Opérateur Heures creuses été 72

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	437446 le 15/09/2023	437446 le 14/10/2023
Heures Creuses Hiver	226700 le 15/09/2023	226700 le 14/10/2023
Heures Pleines Été	799494 le 15/09/2023	811222 le 14/10/2023
Heures Creuses Été	384300 le 15/09/2023	389989 le 14/10/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 15/09/2023 au 14/10/2023 : Heures Pleines Hiver	0
du 15/09/2023 au 14/10/2023 : Heures Creuses Hiver	0
du 15/09/2023 au 14/10/2023 : Heures Pleines Été	63
du 15/09/2023 au 14/10/2023 : Heures Creuses Été	63

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

